



## PROBLEME SUITE LOCATION

-----  
Par dudu27

BONJOUR J'AI UN ANCIEN LOCATAIRE qui a changer la porte de ma maison sans faire de demande au jour de l'etat des lieux de sortie celui ci a ete fait avec le cautionnaire j'ai noter porte changee et refuser de signe celui ci pour probleme de fermeture confirme par e-mail avec adresse de mon poseur de fenetres pour le reglage quelque jour plus tard appel du caution pour probleme regle j'ai donc signe l'etat des lieux et rendu la caution mais probleme dans le mois qui a suivi mon nouveau locataire m'informe ne plus pouvoir ferme cette porte j'ai fait venir mon poseur qui a constate que la porte avait ete posee sur l'ancien bati et qu'ils avaient repercer celui ci pour faire tenir la porte depuis je leurs ai envoye deux message reste sans reponse la semaine dernier je leur ai envoyer un courrier en R avec A R pour mise en demeure de me fournir la facture de la pose de cette porte afin de pouvoir faire jouer la garantie decennale mais a nouveau pas de reponse QUE PUIS JE FAIRE MERCI POUR VOTRE AIDE

-----  
Par ESP

Bonsoir

Sans réponse de la part de votre locataire et de son éventuelle caution, vous pouvez saisir ? par lettre recommandée avec accusé de réception ? la Commission départementale de conciliation ou un conciliateur de justice.

Suite ici...

[url=https://www.gererseul.com/les-soucis-avec-le-locataire/locataire-degrade-logement-solutions/]https://www.gererseul.com/les-soucis-avec-le-locataire/locataire-degrade-logement-solutions/[/url]

-----  
Par dudu27

merci pour votre conseil je recherche l'adresse du conciliateur